

Rapports annuels
Pratiques exemplaires
Documents de travail
Matériel pédagogique
Événements
Formules
Documents internes
Textes de loi
Liens
Communiqués
Bulletins
Exposés et discours
Présentations
RSS

Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés - Automne 2011

Published Date

Sep 07, 2011



Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés
Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Ontario, Canada Le bulletin électronique trimestriel A | 2011

PLEINS FEUX | La porte s'ouvre
Les hôpitaux et
l'accès à l'information

Il a fallu attendre longtemps, 24 ans pour être précis. À compter du **1^{er} janvier 2012**, les hôpitaux de l'Ontario seront assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* de l'Ontario.

Cet événement marquant sera le début d'une ère d'ouverture et de transparence accrues. La commissaire Cavoukian préconise depuis longtemps cette mesure, car elle favorise une culture de responsabilisation, ce qui renforcera la confiance du public dans les hôpitaux de l'Ontario.

Pour en savoir plus

MOTDELA COMMISSAIRE

Célébrons notre droit à l'information



Ann Cavoukian, Ph.D.
Commissaire à l'information
et à la protection de la vie
privée de l'Ontario, Canada

Le 28 septembre 2002, des organismes d'accès à l'information de plus d'une dizaine de pays se sont réunis à Sofia, en Bulgarie, et ont convenu de collaborer pour promouvoir le droit d'accès à l'information détenue par les gouvernements. Depuis, des organismes du monde entier, y compris le CIPVP, célèbrent officiellement en septembre de chaque année la *Semaine du droit à l'information*.

Cette célébration du droit à l'information tombe à point nommé en Ontario, car la transparence et la responsabilisation sont sur le point de faire un grand pas en avant dans les hôpitaux de la province. En effet, la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic* assujettira les hôpitaux à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* de l'Ontario à

ÉVÉNEMENTS À VENIR



15 septembre 2011
Droit à l'information – Les hôpitaux et l'accès à l'information



5 octobre 2011
8^e sommet annuel sur la planification de mesures

compter du 1 janvier 2012.

Pour en savoir plus

ACTIVITÉS PUBLIQUES sur le DROIT À L'INFORMATION

Calendrier des activités d'information

Le CIPVP installera également des tables d'information dans des hôpitaux de toute la province à l'occasion de la *Semaine du droit à l'information 2011*, du 26 au 30 septembre, de 11 h à 14 h. Voir le calendrier complet ci-dessous.

26 septembre 2011

Hôpital St. Michael
Hôpital général de North York
The Hospital for Sick Children
Centre Sunnybrook des sciences de la santé

27 septembre 2011

Centre de santé Trillium

28 septembre 2011

Hamilton Health Sciences
London Health Sciences Centre

29 septembre 2011

Hôpital régional de Windsor
Hôpital Royal Victoria
Hôpital général de Kingston

30 septembre 2011

Système de santé du Niagara – Hôpital général de St. Catharines
L'Hôpital d'Ottawa

Pour en savoir plus

LE COIN DE LA PIVP

Présentation de la protection de la vie privée a posteriori

La protection intégrée de la vie privée a posteriori est une nouvelle démarche qui consiste à appliquer les sept principes fondamentaux de la protection intégrée de la vie privée aux **systèmes existants** touchant les technologies de l'information, les pratiques internes, la conception matérielle et les réseaux.

Pour en savoir plus :



Document | Privacy by ReDesign: Building a Better Legacy

La protection intégrée de la vie privée

VIDÉO EN VÉDETTE



Hydro One et «protection de la vie privée intégrée»

ORDONNANCES RÉCENTES

30 août 2011 | MO-2652-I

Canton de Madawaska Valley

24 août 2011 | PO-2990

Ontario Power Generation

22 août 2011 | MO-2645-I

Commission des services policiers de Nipissing Ouest

16 août 2011 | PO-2988-R

Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels

8 juin 2011 | MO-2628

Ville de Waterloo

Voir d'autres ordonnances récentes



Le Rapport Annuel 2010 de le bureau du commissaire à l'information et de la protection de la vie privée de l'Ontario (CIPVP).



d'urgence à l'intention des écoles, des collèges et des universités



14 octobre 2011

Conférence de l'automne 2011 sur les questions de droit et les politiques concernant l'infonuagique



1 novembre 2011

33^e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée



28 novembre 2011

2^e Conférence annuelle sur la protection de la vie privée et la sécurité portant sur l'avenir d'Internet et les possibilités et défis associés au Web 3.0

QUOI D'NEUF

Article. 28 juillet 2011. Forbes: Why Privacy by Design is the new corporate hotness

Guide. 27 juin 2011. Guide sur les lois de l'Ontario qui régissent la divulgation de renseignements personnels concernant les élèves

Exposé. 16 juin 2011. Hands-On Privacy by Design: A Working Session

Livre blanc. 16 juin 2011. Dispelling the Myths Surrounding De-identification: Anonymization Remains a Strong Tool for Protecting Privacy

Award. 16 juin 2011. La commissaire Cavoukian est nommée spécialiste de la protection de la vie privée de l'année par SC Congress Canada

Livre blanc. 14 juin

a posteriori fera l'objet d'un **séminaire préliminaire** lors de la 33e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée.

2011. Wi-Fi Positioning Systems: Beware of Unintended Consequences

[WWW.IPC.ON.CA](http://www.ipc.on.ca) | Commentaires | Désabonnement | Politique de confidentialité | Pour nous joindre



PLEINSFEUX | ...suite

La porte s'ouvre – les hôpitaux et l'accès à l'information

Il a fallu attendre longtemps, 24 ans pour être précis. À compter du **1^{er} janvier 2012**, les hôpitaux de l'Ontario seront assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* de l'Ontario.

Cet événement marquant sera le début d'une ère d'ouverture et de transparence accrues. La commissaire Cavoukian préconise depuis longtemps cette mesure, car elle favorise une culture de responsabilisation, ce qui renforcera la confiance du public dans les hôpitaux de l'Ontario.

« Dans une société libre et démocratique comme la nôtre, affirme la commissaire Cavoukian, il est vital, par souci de transparence et de responsabilisation, de pouvoir accéder à des renseignements sur des institutions qui sont financées surtout par des deniers publics. Le public a le droit de savoir. »

Maintenant que les hôpitaux sont visés par la *LAIPVP* les particuliers jouiront du droit d'accès à des documents dont les hôpitaux ont acquis la garde ou le contrôle le **1^{er} janvier 2007** ou après et qui concernent leurs activités administratives et opérationnelles et des questions et décisions en matière financière, ou qui contiennent des renseignements personnels qui n'ont pas trait à la santé. Les renseignements personnels sur la santé demeurent régis par la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*.

Les hôpitaux seront tenus de désigner un coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, qui répondra aux demandes d'accès à l'information dans un délai de 30 jours. Les Ontariennes et les Ontariens pourront interjeter appel auprès du CIPVP si l'accès aux renseignements demandés est refusé ou accordé partiellement, ou s'ils sont en désaccord avec l'estimation des droits à payer.

Dans le but de renseigner le public et les hôpitaux sur ces nouveaux droits en matière d'accès à l'information, le CIPVP a créé des ressources utiles :

- **Les hôpitaux et l'accès à l'information : questions fréquentes** décrit comment les particuliers peuvent présenter une demande d'accès à l'information à un hôpital et précise à quoi ils peuvent s'attendre;
- **Application de la LPRPS et de la LAIPVP aux renseignements personnels sur la santé** fournit une orientation aux hôpitaux concernant l'application de la *LPRPS* et de la *LAIPVP* aux renseignements personnels sur la santé;
- D'autres ressources sont proposées dans la **la section sur les hôpitaux et l'accès à l'information** du site Web du CIPVP.

Le CIPVP tiendra un certain nombre d'activités à l'occasion de la *Semaine du droit à l'information* (du 26 au 30 septembre) afin de renseigner les gens sur cet important jalon. Voir **Activités d'information sur le droit à l'information** pour des précisions.

MOTDELA COMMISSAIRE | ...suite

Célébrons notre droit à l'information

Le 28 septembre 2002, des organismes d'accès à l'information de plus d'une dizaine de pays se sont réunis à Sofia, en Bulgarie, et ont convenu de collaborer pour promouvoir le droit d'accès à l'information détenue par les gouvernements. Depuis, des organismes du monde entier, y compris le CIPVP, célèbrent officiellement en septembre de chaque année la *Semaine du droit à l'information*.

Cette célébration du droit à l'information tombe à point nommé en Ontario, car la transparence et la responsabilisation sont sur le point de faire un grand pas en avant dans les hôpitaux de la province. En effet, la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic* assujettira les hôpitaux à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* de l'Ontario à compter du **1^{er} janvier 2012**.

Depuis 2004, les hôpitaux sont assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*, qui régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels sur la santé et confère aux particuliers le droit d'accéder à leurs dossiers de santé que détiennent les établissements de santé. L'application de la *LAIPVP* complètera ces dispositions en prévoyant un droit d'accès étendu aux documents dont les hôpitaux ont la garde ou le contrôle.

En tant que commissaire, je suis ravie que le gouvernement ait enfin franchi cette étape importante. Depuis 20 ans, le CIPVP milite en faveur d'un gouvernement ouvert et transparent. Auparavant, nous préconisions la *divulgation systématique*, mais en raison des progrès réalisés sur le plan des technologies de l'information et des communications, la *divulgation proactive* ou *automatique* s'impose.

Mon concept d'*accès à l'information intégré* (AAI) peut contribuer à transformer les interactions entre le gouvernement et les citoyens en ce qui concerne l'accès à l'information détenue par le gouvernement. L'AAI s'appuie sur le principe voulant que les institutions publiques doivent envisager la divulgation d'information au public de façon proactive et non réactive. Elles doivent divulguer cette information de façon *implicite*, dans le cadre d'un processus automatique. C'est là le message que je communiquerai aux hôpitaux, qui se préparent à une nouvelle ère d'ouverture et de transparence.

Je vous invite à visiter [notre site Web](#) pour vous renseigner sur les *sept principes fondamentaux de l'AAI* et apprendre en quoi ils peuvent faire avancer l'Ontario sur la voie du XXI^e siècle en faisant en sorte que le gouvernement soit plus efficace et plus sensible aux besoins des citoyens, et qu'il établisse avec eux une véritable collaboration.

L'accès à l'information est la pierre angulaire de notre démocratie, car les citoyens ont besoin de l'information que détient le gouvernement afin de participer pleinement et concrètement à la vie civique. La transparence contribue à créer une culture de la responsabilisation, qui représente l'un des fondements de notre société libre et ouverte.

Ann Cavoukian, Ph.D.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée
Ontario, Canada

Ce courriel est envoyé uniquement aux personnes qui ont choisi de recevoir des bulletins du Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario. Veuillez lire notre [politique de confidentialité](#).

Si vous avez des questions, appelez-nous au [416.326.3333](#) / [1.800.387.0073](#), envoyez-nous un courriel à info@ipc.on.ca, ou écrivez-nous à l'adresse suivante : Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, 2, rue Bloor Est, bureau 1400, Toronto (Ontario) M4W 1A8.

© 2011, Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario. Tous droits réservés. CIPVP, « protection de la vie privée intégrée » et les marques déposées, noms et logos connexes sont la propriété du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et sont inscrits ou utilisés au Canada, aux É.-U. et dans le monde. Toutes les autres marques déposées appartiennent à leur propriétaire respectif.

[<< Retour](#)

[Haut de page](#)

[Vie privée](#) | [Accès à l'information](#) | [Resources](#) | [Décisions et résolutions](#) | [Le CIPVP en bref](#)
[English](#) | [Pour nous joindre](#) | [Plan du site](#) | [Recherche détaillée](#) | [RSS](#) | [Accessibilité](#) | [Politique du CIPVP concernant Twitter](#) | [Politique de confidentialité](#)

© Copyright 2011 Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario. Tous droits réservés.